



Rapport de la réunion

1. La reprise de la cinquième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies et la suite des travaux du groupe de rédaction a eu lieu du 12 au 16 juin 2023 selon des modalités hybrides, sous la coprésidence de M^{me} Precious Matsoso (Afrique du Sud) et de M. Roland Driece (Pays-Bas), avec comme Vice-Présidents M. l'Ambassadeur Tovar da Silva Nunes (Brésil), M. Ahmed Soliman (Égypte), M. Kazuho Taguchi (Japon) et le D^r Viroj Tangcharoensathien (Thaïlande).

2. Conformément à la pratique antérieure, et afin de favoriser la transparence des travaux de l'organe intergouvernemental de négociation, les discussions relatives aux points 1, 5 et 6 de l'ordre du jour et les observations générales formulées au titre du point 2 ont été diffusées publiquement sur le Web, avec la participation des parties prenantes concernées, tandis que les discussions relatives au point 3 et l'examen du point 2 par le groupe de rédaction ont eu lieu à huis clos. La réunion a décidé de supprimer le point 4 étant donné qu'aucune proposition n'avait été reçue des États Membres au titre de ce point de l'ordre du jour.

3. La réunion a examiné le point 2 de l'ordre du jour relatif à l'examen et à la négociation de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (CA+ de l'OMS) en se fondant sur le texte rédigé par le Bureau, d'abord dans le cadre d'une séance plénière publique pendant laquelle les États Membres et les parties prenantes concernées ont fait part de leurs observations générales, puis lors d'une réunion du groupe de rédaction tenue à huis clos. L'organe intergouvernemental de négociation a considéré que le texte du Bureau servirait de base à la poursuite des travaux, étant entendu que l'organe pourrait continuer de se référer au document de compilation.

4. Le groupe de rédaction a décidé d'examiner le chapitre II du CA+ de l'OMS, en traitant des articles 9 (Recherche-développement), 10 (Gestion des risques de responsabilité), 11 (Codéveloppement et transfert de technologies et de savoir-faire), 12 (Accès et partage des avantages), 13 (Chaîne d'approvisionnement et logistique) et 14 (Renforcement de la réglementation), au sujet desquels les participants ont débattu et échangé leurs points de vue.

5. La réunion a décidé de poursuivre l'examen de certains des articles susmentionnés dans le cadre de réunions informelles du groupe de rédaction. À titre expérimental, des réunions informelles sur l'article 9 (Recherche-développement) du texte du Bureau se sont tenues à deux reprises en marge de la réunion du groupe de rédaction, avec comme cofacilitateurs les représentants du Mexique et de la Norvège.

6. L'organe intergouvernemental de négociation a approuvé la liste ci-dessous des articles à examiner lors d'une première série de réunions informelles intersessions, qui commenceront avant la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation. Le Bureau communiquera aux membres du groupe de rédaction le calendrier des réunions informelles et le nom des facilitateurs proposés. Les cofacilitateurs seront invités à rendre compte des progrès accomplis au groupe de rédaction lors de la sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation.

- Article 9 (Recherche-développement)
- Article 12 (Accès et partage des avantages)
- Article 13 (Chaîne d'approvisionnement et logistique)

7. La sixième réunion de l'organe intergouvernemental de négociation se tiendra du 17 au 21 juillet 2023 et le groupe de rédaction sera invité à poursuivre ses travaux sur l'examen du texte du Bureau, en commençant par les articles restants du chapitre II, puis en s'attaquant aux chapitres III et I, s'il en a le temps. Il a été noté qu'une séance plénière conjointe de l'organe intergouvernemental de négociation et du Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) se tiendrait dans l'après-midi du 21 juillet et la matinée du 24 juillet 2023.

8. La réunion a examiné et approuvé son rapport et les Coprésidents ont clos la réunion.

= = =